

**RISQUE PSYCHOSOCIAL**

LA DIRECTION SNCF A-T-ELLE PERDU LA TÊTE ?

Le 30 novembre 2017, un agent travaillant dans les postes d'aiguillage sur la région des Pays de Loire, a tenté de mettre fin à ses jours en s'intoxiquant à l'aide de bouteilles de gaz.

La direction souhaite le sanctionner.

Une explosion accidentelle l'a empêché d'aller au bout de cet acte désespéré, lui causant toutefois de graves brûlures aux mains et au visage.

La direction a envisagé dans un 1^{er} temps de déposer plainte contre cet agent pour destruction de matériel.

Face à la pression de la CGT et des cheminots, la direction a abandonné cette piste mais a décidé d'engager une procédure disciplinaire interne !

Ainsi, le 09 février 2018, dans le cadre de l'entretien préalable à sanction, elle menaçait cet agent de 12 jours de mise à pied et d'une mutation disciplinaire !

La Fédération CGT des cheminots a engagé une démarche de concertation immédiate auprès du président Pépy qui, à ce jour, n'a pas dénié répondre.

La direction doit revenir à la raison, sans délai !

La Fédération CGT des cheminots réaffirme qu'elle n'acceptera pas une décision arbitraire impensable, inacceptable qui dépasse l'entendement.

Si d'aventure, la direction devait persister dans cette posture, la Fédération CGT prendrait ses responsabilités, y compris en appelant à l'intervention des cheminots.

CONTACT
SERVICE PRESSE
COMMUNICATION
CÉDRIC ROBERT
Tél : 01 55 82 84 32
com@cheminotcgt.fr

